

## AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

**BANQUE DU SUD -BS-**  
Siège social : 95 Rue de la liberté- Tunis

La BANQUE DU SUD -BS- publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2003 accompagnés de l'avis du Commissaire Aux Comptes Mr. Moncef Boussanouga Zammouri sur les résultats provisoires .

### BILAN PROVISOIRE

<b>ACTIF</b>		<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b>AC 1</b> - Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	Note 1	26 467 398 203	61 122 143 639
<b>AC 2</b> - Créances sur les établissements bancaires et financiers	Note 2	26 259 379 920	32 569 216 245
<b>AC 3</b> - Créances sur la clientèle	Note 3	1 444 221 642 394	1 300 821 012 263
<b>AC 4</b> - Portefeuille-titres commercial	Note 4	46 991 183 039	48 030 138 554
<b>AC 5</b> - Portefeuille d'investissement	Note 5	95 419 077 704	76 758 795 842
<b>AC 6</b> - Valeurs immobilisées	Note 6	22 680 292 298	19 554 592 885
<b>AC 7</b> - Autres actifs	Note 7	88 641 567 855	109 473 144 665
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 750 680 541 413</b>	<b>1 648 329 044 093</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PA 1</b> - Banque Centrale et CCP	Note 8	24 639 527 778	35 700 000 000
<b>PA 2</b> - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	Note 9	100 832 565 727	45 012 583 303
<b>PA 3</b> - Dépôts et avoirs de la clientèle	Note 10	1 327 275 153 270	1 248 375 485 364
<b>PA 4</b> - Emprunts et ressources spéciales	Note 11	78 584 895 167	89 034 969 413
<b>PA 5</b> - Autres passifs	Note 12	57 036 098 541	68 944 591 268
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 588 368 240 483</b>	<b>1 487 067 629 348</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Note 13		
<b>CP 1</b> - Capital		100 000 000 000	100 000 000 000
<b>CP 2</b> - Réserves		47 918 943 442	47 059 937 847
<b>CP 3</b> - Actions propres		0	0
<b>CP 4</b> - Autres capitaux propres		3 646 042 491	3 646 042 491
<b>CP 5</b> - Résultats reportés (avant distribution)		30 342 287	53 592 011
<b>CP 6</b> - Résultats net de l'exercice		10 716 972 710	10 501 842 396
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>162 312 300 930</b>	<b>161 261 414 745</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 750 680 541 413</b>	<b>1 648 329 044 093</b>

### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN PROVISOIRE

<b>PASSIFS EVENTUELS</b>		<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b>HB 1</b> - Cautions, avals et autres garanties données		419 703 309 609	424 954 259 163
<b>HB 2</b> - Crédits documentaires		119 223 216 000	130 641 242 000
<b>HB 3</b> - Actifs donnés en garantie		0	0
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>538 926 525 609</b>	<b>555 595 501 163</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
<b>HB 4</b> - Engagements de financement donnés		725 976 286	1 636 148 760

Le CMF a invité la banque à établir le tableau des mouvements des capitaux propres justifiant la variation des capitaux propres ainsi que les notes relatives à l'état des flux de trésorerie comme l'exige le système comptable des entreprises en vigueur .

BS-(Suite)-

HB 5 - Engagements sur titres	5 135 700 000	787 500 000
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>5 861 676 286</b>	<b>2 423 648 760</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
HB 6 - Engagements de financement reçus	0	0
HB 7 - Garanties reçues	154 912 249 371	160 577 902 964

**ETAT DE RESULTAT PROVISoire AU 31/12/2003**

		<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
<b>PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	Note 14	105 934 229 750	106 058 663 059
PR 2 - Commissions (en produits)	Note 15	17 227 903 777	15 912 469 598
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	Note 16	5 638 785 597	6 116 501 594
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement		526 230 445	1 146 506 596
<b>TOTAL PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>129 327 149 569</b>	<b>129 234 140 847</b>
<b>CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	Note 17	-51 878 890 431	-52 368 302 461
CH2 - Commissions encourues		0	0
CH3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
<b>TOTAL CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-51 878 890 431</b>	<b>-52 368 302 461</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>			
		<b>77 448 259 138</b>	<b>76 865 838 386</b>
PR5 \ CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-17 650 000 000	-19 910 618 099
PR6 \ CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d' investissement		399 443 430	0
PR 7 - Autres produits d' exploitation		20 049 120	19 188 816
CH 6 - Frais de personnel	Note 18	-31 130 633 322	-28 656 907 643
CH 7 - Charges générales d' exploitation	Note 19	-10 650 115 877	-9 495 943 295
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-3 737 631 445	-3 098 017 554
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>14 699 371 044</b>	<b>15 723 540 611</b>
PR8 \ CH9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		751 378 266	2 437 155 085
CH 11 - Impôt sur les bénéfices		-4 733 776 600	-7 658 853 300
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>10 716 972 710</b>	<b>10 501 842 396</b>
PR9 \ CH10 - Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		0	0
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>10 716 972 710</b>	<b>10 501 842 396</b>

BS-(Suite)-

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE PROVISOIRE**

		<u>31/12/2003</u>	<u>31/12/2002</u>
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	Note 20	-44 502 837 369	45 703 444 640
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	Note 21	-24 597 938 845	-14 529 938 496
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	Note 22	-18 202 207 148	51 322 316 906
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-87 302 983 362	82 495 823 050
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		15 157 000 535	-67 338 822 515
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>		<b>-72 145 982 827</b>	<b>15 157 000 535</b>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2003

Note n°1 : Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque du Sud arrêtés aux 31 décembre 2003 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999.

Note n°2 : base de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la Banque du Sud sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle**

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmenté des intérêts courus et non échus.

les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

***Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.***

**Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

**Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions**

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

BS-(Suite)-

### **Classification et évaluation des créances**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

**Actifs courant :** actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

**Actifs classés :**

**Classe 1 :** actifs nécessitant un suivi particulier

Actif dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

**Classe 2 :** actifs incertains :

actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celle qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

**Classe 3 :** Actifs préoccupants :

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

**Classe 4 :** Actifs compromis :

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la BS correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains   | 20%  |
| - Actifs préoccupants | 50%  |
| - Actifs compromis    | 100% |

### **Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles pour. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnés.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titre d'investissement.

### **Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

### **Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différents ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

### **Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leur soldes net après compensation.

BS-(Suite)-

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	15%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

### **Inter-siège**

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux. Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

### **Créances et dettes rattachées**

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

### **Règles de prise en compte des produits**

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2003 sont déduits du résultat.

### **Règle de prise en compte des charges**

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2003. Les charges courus et non échus sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2003 sont rajoutées au résultat.

### **Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle**

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

### **Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

## Note n°3 : Notes explicatives

**NOTES SUR LE BILAN****Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TG**

	31-déc-03	31-déc-02
Caisse	10 780 865 299	10 288 769 375
IBS	1 332 114 600	2 003 040 325
Banques Centrales	13 386 121 648	48 627 469 067
Centres de chèques postaux et TGT	968 296 656	202 864 872
<b>Total</b>	<b>26 467 398 203</b>	<b>61 122 143 639</b>

**Créances sur les établissements bancaires et financiers**

	31-déc-03	31-déc-02
Créances sur les banques de dépôts	17 486 202	17 486 202
Créances sur les banques d'investissement	1 607 143 000	2 678 571 400
Créances sur banques non résidentes	12 905 433 483	10 256 572 479
Créances sur les établissements financiers	11 729 317 235	19 616 586 164
<b>Total</b>	<b>26 259 379 920</b>	<b>32 569 216 245</b>

**Créances sur la clientèle**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	252 451 191 968	274 392 397 655
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	-75 050 000 000	-93 650 000 000
Agios réservés	-30 777 418 076	-29 812 945 248
Créances rattachées	9 065 988 207	10 874 874 531
<b>Sous total</b>	<b>155 689 762 099</b>	<b>161 804 326 938</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille escompte	375 773 818 290	334 353 268 464
. Crédits court terme	579 224 323 924	510 586 534 098
. Crédits moyen terme	302 831 459 584	285 926 182 854
. Crédits long terme	72 942 358 706	48 427 085 610
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	914 240 768	874 125 819
Arrangements ,rééchelonnements et consolidations	111 039 019 402	78 800 424 284
Impayés	107 921 127 565	105 739 863 337
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	162 530 901 720	187 698 558 604
Provisions pour créances douteuses	-64 284 111 816	-88 127 807 754
Agios réservés	-14 813 239 352	-15 584 190 650
Créances rattachées	2 104 713 444	-1 177 310 817
<b>Sous total</b>	<b>1 260 410 793 945</b>	<b>1 113 163 465 385</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>28 121 086 350</b>	<b>25 853 219 940</b>
<b>Total</b>	<b>1 444 221 642 394</b>	<b>1 300 821 012 263</b>

**Portefeuille titres commercial**

	31-déc-03	31-déc-02
Titres de transaction	0	0
Titres de placement	46 991 183 039	48 030 138 554
<b>Total</b>	<b>46 991 183 039</b>	<b>48 030 138 554</b>

BS-(Suite)-

**Portefeuille d'investissement**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Titres d'investissement</b>		
Bons d'équipements	0	0
Obligations	650 000 000	1 750 000 000
Créances rattachées	0	43 462 676
<b>Sous total</b>	<b>650 000 000</b>	<b>1 793 462 676</b>
<b>Titres de participations</b>		
Titres de participations librés	43 152 501 000	39 270 101 000
Autres titres	40 559 329 542	35 294 082 896
Provisions pour dépréciation titres	-998 666 000	-998 666 000
Créances rattachées	2 055 913 162	1 399 815 270
<b>Sous total</b>	<b>84 769 077 704</b>	<b>74 965 333 166</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	<b>10 000 000 000</b>	
<b>Total</b>	<b>95 419 077 704</b>	<b>76 758 795 842</b>

**Valeurs immobilisées**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>1 077 843 555</b>	<b>529 347 733</b>
<b>Immobilisation corporelle</b>		
Constructions	10 961 268 973	7 975 515 211
Terrains	1 306 355 773	1 306 355 773
Matériel Roulant	536 306 652	529 759 304
Matériel & Mobilier ...	1 817 480 479	1 692 067 929
Matériel Informatique	2 879 493 533	2 510 357 957
Agencement Aménagement Installation...	2 679 417 698	2 215 463 580
Immobilisation en cours	1 422 125 635	2 795 725 398
<b>Total</b>	<b>22 680 292 298</b>	<b>19 554 592 885</b>

**Autres actifs**

	31-déc-03	31-déc-02
Portefeuille encaissement		
Dépôts et cautionnements	385 424 178	343 719 490
Compensation Reçue	140 341 191	42 244 720 428
Débit a régulariser et divers	38 221 619 686	20 963 461 726
Opérations sur Titres	427 672 628	875 342 048
Position de Change	591 858 594	367 183 505
Comptes d'ajustement devises Débit	1 014 845 661	8 476 222 843
Débiteurs divers	237 304 237	156 398 083
Autres comptes de régularisation	22 364 975 417	12 804 646 212
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices		
Crédits au personnel	22 537 212 287	19 760 172 884
Charges payées ou comptabilisées d'avance	2 720 313 976	3 481 277 446
<b>Total</b>	<b>88 641 567 855</b>	<b>109 473 144 665</b>

BS-(Suite)-

**Banque Centrale et CCP passif**

	31-déc-03	31-déc-02
Appel d'offre	11 500 000 000	35 700 000 000
Injection	0	0
Pension	13 139 527 778	
<b>Total</b>	<b>24 639 527 778</b>	<b>35 700 000 000</b>

**Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

	31-déc-03	31-déc-02
Banques résidentes	76 057 019 732	37 626 538 003
Banques d'investissements	1 000 000 000	0
Banques non résidentes	21 235 780 137	4 310 089 898
Etablissements financiers	2 523 384 598	3 062 587 569
Dettes rattachées	16 381 260	13 367 833
<b>Total</b>	<b>100 832 565 727</b>	<b>45 012 583 303</b>

**Dépôts et avoirs de la clientèle**

	31-déc-03	31-déc-02
Comptes à vue	445 515 064 343	374 142 613 483
Comptes d'épargne	469 286 975 790	435 025 425 337
B.C , C.T. & autres produits financ.	238 073 712 063	238 489 714 320
Certificats de dépôts	118 038 154 340	157 142 042 048
Autres sommes dues à la clientèle	56 361 246 734	43 575 690 176
<b>Total</b>	<b>1 327 275 153 270</b>	<b>1 248 375 485 364</b>

**Emprunts et ressources spéciales**

	31-déc-03	31-déc-02
Emprunts matérialisés	40 000 000 000	50 000 000 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	1 939 853 014	2 547 343 750
Ressources spéciales	36 220 975 004	36 429 686 252
Dettes rattachées ressources spéciales	424 067 149	57 939 411
<b>Total</b>	<b>78 584 895 167</b>	<b>89 034 969 413</b>

**Autres passifs**

	31-déc-03	31-déc-02
Autres comptes de régularisation		
Provisions	0	5 737 618 099
Créditeurs divers	6 533 103 540	8 602 550 199
Charges à payer	8 731 347 062	8 645 908 758
Comptes d'ajustement devises Crédit	1 590 602 095	12 031 161 616
Compensation	5 378 304 275	10 295 652 550
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	7 035 173 810	752 925 519
Agios exigibles s/arrangement	1 511 427 854	1 753 841 603
Crédit à régulariser et divers	26 256 139 905	21 124 932 924
<b>Total</b>	<b>57 036 098 541</b>	<b>68 944 591 268</b>



BS-(Suite)-

**Capitaux propres****Capital**

Nombre d'actions	20 000 000
Valeur de l'action	5 Dinars

	Solde avant affectation au 31 dec 2002	Affectations & autres imputations	Résultat de la période	Solde fin de période
Capital souscrit	100 000 000 000			100 000 000 000
Primes liées au capital	22 200 000 000			22 200 000 000
Réserves légales	6 863 543 798	525 092 120		7 388 635 918
Autres réserves	6 497 556 744	-512 006 553		5 985 550 191
Fonds social	11 498 837 305	845 920 028		12 344 757 333
Ecart de réévaluation	3 646 042 491			3 646 042 491
Résultats reportés	53 592 011	-23 249 724		30 342 287
Résultat de la période	10 501 842 396	-10 501 842 396	10 716 972 710	10 716 972 710
<b>Total</b>	<b>161 261 414 745</b>	<b>-9 666 086 525</b>	<b>10 716 972 710</b>	<b>162 312 300 930</b>

**NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****Intérêts et revenus assimilés**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Marche monétaire au jour le jour	233 231 233	220 403 906
Marche monétaire a terme	61 902 480	77 002 415
<b>Sous total</b>	<b>295 133 713</b>	<b>297 406 321</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Portefeuille effets	72 711 452 969	67 679 180 551
- Court terme	41 814 798 890	39 324 457 826
- Moyen terme.	27 021 506 372	25 327 831 850
- Long terme.	3 875 147 707	3 026 890 875
Comptes courants débiteurs.	20 717 200 017	24 636 012 231
Crédits sur ressources extérieures.	457 317 089	486 090 983
Intérêts perçus sur créances immobil.dout.ou litg.	2 778 468 721	3 408 046 469
<b>Sous total</b>	<b>96 664 438 796</b>	<b>96 209 330 234</b>
<b>Autres intérêts et revenus assimilés</b>		
Marche monétaire au jour le jour (BCT)	38 817 852	13 473 090
Marche monétaire a terme (BCT)	49 191 492	13 290 536
Commission de compte.	931 285 723	901 132 108
Commission de découvert.	614 519 669	613 994 091
Commissions sur billets de trésorerie.	2 310 857 897	2 694 288 076
Avals cautions et acceptations bancaires.	5 029 984 608	5 315 748 603
Autres	0	0
<b>Sous total</b>	<b>8 974 657 241</b>	<b>9 551 926 504</b>
<b>Total</b>	<b>105 934 229 750</b>	<b>106 058 663 059</b>

BS-(Suite)-

**Commissions**

	31-déc-03	31-déc-02
<b><i>Effets cheques et opérations diverses</i></b>		
Effets a l'encaissement.	1 743 368 214	1 325 428 568
Effets escomptes.	561 064 403	510 838 931
Opérations diverses sur effets.	3 171 000	10 049 980
Opérations par cheq en Dinar ou en D convertible.	2 444 427 423	2 365 844 657
Opérations de virements.	1 002 641 535	933 707 812
Opérations sur titres.	95 744 388	247 316 622
Location de coffres forts.	1 500	0
Règlement de succession.	16 532 014	18 124 190
<b><i>Sous total</i></b>	<b>5 866 950 477</b>	<b>5 411 310 760</b>
<b><i>Commerce extérieur et change</i></b>		
Domiciliation et modification de titres.	149 149 581	137 159 000
Accréditifs documentaires.		
Remises documentaires.	2 007 196 965	1 743 316 856
Lettre de garantie.	0	0
Opérations de change manuel.	1 749 247 835	1 805 301 867
Opérations de change en compte.	915 330 405	755 089 437
Virement et cheques en devises.	158 557	
Commissions fixes sur cheques de voyage.	21 529 820	25 662 622
Commissions perçues sur corresp.étrangers.	487 012 857	450 318 947
<b><i>Sous total</i></b>	<b>5 329 626 020</b>	<b>4 916 848 729</b>
<b><i>Autres commissions</i></b>		
Etude.	1 225 517 908	1 281 146 366
Autres.	1 677 598 391	1 468 865 620
Frais de tenue de compte.	2 291 034 281	2 078 303 040
Recuperations de frais postaux.	837 176 700	755 995 083
<b><i>Sous total</i></b>	<b>6 031 327 280</b>	<b>5 584 310 109</b>
<b>Total</b>	<b>17 227 903 777</b>	<b>15 912 469 598</b>

**Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

	31-déc-03	31-déc-02
<b><i>Gain net sur titres de transaction</i></b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b><i>Gain net sur titres de placement</i></b>		
Bons de trésor	1 178 898 300	1 942 042 565
Bons d'équipement.	0	0
Titres de placements.	945 025 961	1 027 906 230
<b><i>Sous total</i></b>	<b>2 123 924 261</b>	<b>2 969 948 795</b>
<b><i>Gain net sur opérations de change</i></b>		
Gains sur opérations de change en compte.	4 756 000 532	3 921 588 645
Pertes sur opérations de change en compte.	-774 129 865	-413 804 413
Benefice de change.	357 377 104	298 464 924
Perte de change.	-824 386 435	-659 696 357
<b><i>Sous total</i></b>	<b>3 514 861 336</b>	<b>3 146 552 799</b>
<b>Total</b>	<b>5 638 785 597</b>	<b>6 116 501 594</b>
<b>Revenus du portefeuille d'investissement (dividendes)</b>	<b>526 230 445</b>	<b>1 146 506 596</b>

BS-(Suite)-

**Intérêts encourus et charges assimilées**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>		
Interbancaire.	3 456 422 142	5 121 706 637
Correspondants locaux.	3 002 250	12 274 963
Emprunt en devises auprès des correspondants.	218 079 620	128 148 271
Autres.	97 098 891	70 210 913
<b>Sous total</b>	<b>3 774 602 903</b>	<b>5 332 340 784</b>
<b>Opérations avec la clientèle</b>		
Dépôts a vue	8 040 188 068	5 911 988 200
Comptes d'épargne.	14 968 809 611	16 184 054 240
Comptes a terme, bons de caisse et autres prod.finc.	10 986 275 124	9 492 748 768
Certificats de dépôts	8 240 767 008	8 138 053 861
<b>Sous total</b>	<b>42 236 039 811</b>	<b>39 726 845 069</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
Charge sur emprunts extérieurs.	1 045 991 945	483 267 645
Charge sur emprunts obligataires.	3 245 745 565	2 547 343 750
<b>Sous total</b>	<b>4 291 737 510</b>	<b>3 030 611 395</b>
<b>Autres intérêts et charges</b>		
Banque Centrale de Tunisie.	1 458 165 778	4 146 810 696
Autres.	118 344 429	131 694 517
<b>Sous total</b>	<b>1 576 510 207</b>	<b>4 278 505 213</b>
<b>Total</b>	<b>51 878 890 431</b>	<b>52 368 302 461</b>

**Frais de personnel**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Rémunération du personnel titulaire</b>		
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement).	18 024 727 404	17 059 119 475
Heures supplémentaires.	210 297 520	115 265 684
Indemnité provisoire complémentaire.	0	23 214 746
Indemnité de représentation.	1 370 624 066	1 252 170 192
Indemnité de transport.	1 756 277 803	1 566 864 884
Indemnité de fonction.	383 713 430	340 280 814
Prime de technicité.	171 048 512	186 309 713
Allocation salaire unique & allocation familiale.	278 001 502	306 582 882
Autres indemnités servies .	695 751 333	672 951 500
<b>Sous total</b>	<b>22 890 441 570</b>	<b>21 522 759 890</b>
<b>Charges sociales</b>		
CNSS-CAVIS.	3 985 868 091	3 690 682 091
Assurances groupes.	1 465 056 671	1 382 867 638
<b>Sous total</b>	<b>5 450 924 762</b>	<b>5 073 549 729</b>
<b>Autres charges liées au personnel</b>		
Taxes de formation professionnelle.	416 550 615	406 482 669
Frais du service médical	48 893 392	24 230 844
Frais de formation bancaire.	743 655 702	535 618 338
Autres	1 580 167 281	1 094 266 173
<b>Sous total</b>	<b>2 789 266 990</b>	<b>2 060 598 024</b>
<b>Total</b>	<b>31 130 633 322</b>	<b>28 656 907 643</b>

BS-(Suite)-

**Charges générales d'exploitation**

	31-déc-03	31-déc-02
<b>Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)</b>	<b>124 601 253</b>	<b>71 989 329</b>
<b>Autres charges générale d'exploitation</b>		
<b><u>Travaux fournitures et services extérieurs</u></b>	<b><u>3 482 488 019</u></b>	<b><u>3 197 866 735</u></b>
Loyers.	1 427 945 471	1 357 727 300
Entretien et réparations (confies a tiers).	1 284 678 439	1 155 326 081
Travaux et façons exécutées par tiers.	5 787 429	3 588 492
Fourn. Faites à l'entreprise (électricité,eau &gaz)	305 473 906	263 728 466
prime d'assurances.	191 702 767	220 590 600
Rémunération d'intermédiaires & honoraires.	266 900 007	196 905 796
<b><u>Transport et déplacement(frais de voiture D.Pers.)</u></b>	<b><u>616 103 234</u></b>	<b><u>586 240 348</u></b>
<b><u>Frais divers de gestion</u></b>	<b><u>6 426 923 371</u></b>	<b><u>5 639 846 883</u></b>
Annonces et incertions publicitaires.	616 547 677	554 318 837
Fournitures de bureau.	1 483 677 311	1 201 108 040
Documentation centrale.	137 054 427	127 917 004
Affranchissements téléphone & télex & teleg.	2 979 093 027	2 371 784 657
Frais d'actes et contentieux.	48 823 511	17 946 933
Frais du conseil et d'assemblée.	44 961 433	61 462 987
Frais d'augmentation de capital.	0	0
Participation au budget de l'APB.	71 605 666	148 773 250
Dons et cotisations.	243 751 626	196 281 500
Missions réceptions.	259 933 378	212 345 012
Autres	541 475 315	747 908 663
<b>Sous total</b>	<b>10 525 514 624</b>	<b>9 423 953 966</b>
<b>Total</b>	<b>10 650 115 877</b>	<b>9 495 943 295</b>

**NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE****Activités d'exploitation**

	31-déc-03	31-déc-02
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	130 248 175 039	133 045 017 089
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-53 636 493 569	-50 167 768 550
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-1 577 432 604	-9 185 144 079
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-161 783 020 277	-136 798 235 677
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	79 487 495 914	118 023 010 177
Titres de placement	0	-5 884 536 312
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-39 545 220 055	-34 341 942 762
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11 669 961 529	36 022 227 297
Impôt sur les bénéfices	-9 366 303 346	-5 009 182 543
<b>Flux de trésorerie net provenant des activites d'exploitation</b>	<b>-44 502 837 369</b>	<b>45 703 444 640</b>

**Activites d'investissement**

	31-déc-03	31-déc-02
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	-86 404 771	928 577 122
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-17 648 203 216	-10 533 822 728
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-6 863 330 858	-4 924 692 890
<b>Flux de trésorerie net provenant des activites d'investissement</b>	<b>-24 597 938 845</b>	<b>-14 529 938 496</b>

BS-(Suite)-

**Activites de financement**

	31-déc-03	31-déc-02
Emissions d'actions	0	0
Emission d'emprunts	0	50 000 000 000
Remboursement d'emprunts	-10 000 000 000	0
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-208 711 248	11 315 315 106
Dividendes versées	-7 993 495 900	-9 992 998 200
<b>Flux de tresorerie net provenant des activites de financements</b>	<b>-18 202 207 148</b>	<b>51 322 316 906</b>
Incidence des variations des taux de change	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-87 302 983 362	82 495 823 050
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	15 157 000 535	-67 338 822 515
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>-72 145 982 827</b>	<b>15 157 000 535</b>

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2003**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes que votre assemblée générale a bien voulu nous confier et conformément à l'article 21 de loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons examiné le bilan provisoire de la banque du sud arrêté au 31 décembre 2003, totalisant la somme de 1750 681 Mdt, l'état de résultat provisoire dégagant un bénéfice net de 10 717 Mdt et l'état de flux de trésorerie provisoire dégagant une variation négative de 87 303 Mdt .

L'arrêté de ces états financiers relève de la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit, et en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les opérations conduisant à la détermination des provisions requises sur les engagements de la banque au 31/12/2003 n'étant pas encore achevées, nous ne pouvons pas quantifier l'insuffisance des provisions constituées par la banque par rapport aux provisions requises .

Cependant, et sur la base de l'étude des variations enregistrées par rapport au 31/12/2002 des créances classées, une aggravation de l'insuffisance dégagée à fin 2002 est prévisible .

Sur la base de notre examen limité et compte tenu de la remarque ci dessus mentionnée, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints ne reflètent pas fidèlement et dans leurs aspects significatifs la situation financière provisoire de la banque ainsi que le résultat provisoire de son exploitation au titre de l'exercice clos au 31/12/2003.

Tunis, le 29 janvier 2004

Le commissaire aux comptes

Moncef Boussannouga Zammouri

BS-(Suite)-

## Notes annexées au rapport du commissaire aux comptes :

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque du Sud arrêtés au 31 décembre 2003 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des finances du 25 mars 1999.

En application de ces normes, les agios réservés, les produits perçus d'avance et les provisions sur prêts et portefeuille titres sont présentés en soustraction des postes d'actif correspondants.

De la même manière, les intérêts courus et non échus sur les crédits à court terme, les intérêts débiteurs relatifs au quatrième trimestre 2003 ainsi que les produits à recevoir sur le portefeuille titres d'investissement sont ajoutés aux postes d'actifs correspondants.

### 2. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

#### 2.1- Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale augmentés des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés \_déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés au niveau de l'actif du bilan pour la partie débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

#### 2.2- Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur les crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets et sont perçus à terme.

Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

#### 2.3- Réserve des intérêts sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » ( classe A) ou parmi les « créances nécessitant un suivi particulier » (classe B), au sens de la circulaire BCT n° 91- 24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux crédits à moyen terme classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » ( classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91- 24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Pour les intérêts relatifs aux crédits à court terme, seuls les agios sur comptes débiteurs gelés et les intérêts sur les découverts mobilisés impayés à la date de l'arrêté des états financiers, sont réservés.

Les règlements opérés sur les crédits consolidés sont imputés en totalité sur les intérêts impayés ayant fait l'objet de consolidation. Ainsi, une reprise sur agios consolidés est faite à concurrence des montants réglés. Ce n'est qu'au moment de la reprise totale des agios réservés, que les règlements sont imputés sur le principal impayé consolidé.

#### 2.4- Comptabilisation du portefeuille -titres et des revenus y afférents

Le portefeuille -titres détenu par la banque est classé en deux catégories : Portefeuille titres commercial et portefeuille d'investissement.

##### a) Portefeuille titres- commercial

Le portefeuille - titres commercial comprend les bons de trésor ordinaires et les bons de trésor à court terme détenus par la banque avec l'intention de les céder dans un délai maximum de trois mois ( titres de transaction).

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la banque et des placements de la clientèle.

Les produits et charges courus et non échus à l'arrêté des états financiers sur les titres souscrits par la banque et placés BS- (suite) par la clientèle sont présentés d'une manière compensée au niveau de la rubrique « Portefeuille titres ».

Par ailleurs, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes après compensation.

Sont comptabilisés au niveau de la même rubrique les placements au niveau des sociétés Sud valeurs SICAV et SICAV Placement.

#### b) Portefeuille titres- d'investissement

Sont classés au niveau de cette rubrique :

Les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque ( Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées) ;

Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ( titres d'investissement).

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur prix d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition tous frais et charges exclus. Les opérations d'acquisition et de cession des titres sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ou à la date de souscription.

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les revenus des titres à revenu fixe ( obligations et autres titres d'emprunt), sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les produits courus et non échus à l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation et sont ajoutés au solde de la rubrique.

Au niveau de la même rubrique « Portefeuille- titres commercial », est comptabilisé un fonds placé au niveau de la Société « Sud Sicar ».

### **2.5-Provisions pour risques**

#### Provision pour risques sur prêts

La provision pour risques sur prêts est déterminé, conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante

A- Actifs courants : actifs dont le recouvrement est assuré , concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B 1 s'ajoute l'une au moins de celle qui suivent

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

B3- Actifs préoccupants : actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la BS correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants

B2 : Actifs incertains	20%
B3 : Actifs préoccupants	50%
B4 : Actifs compromis	100%

BS –(suite)

#### Provisions sur portefeuille- titres

Les titres de placement auprès des Sicav Placement et Sud Valeurs Sicav sont évalués aux coûts d'acquisition qui correspondent aux valeurs liquidatives au moment de l'achat.

Les titres de participations sont évalués par référence au cours boursier, pour les titres cotés et à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnés.

#### **2.6- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

#### **2.7- Dépenses d'immobilisations et charges d'exploitation**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors TVA récupérable et amorties linéairement aux taux suivants

Construction	5%
Matériel de transport	20%
MMB	10%
AAI	15%

Le matériel informatique est amorti selon la méthode dégressive.

Les immobilisations sont comptabilisées à la date de leur règlement et non à la date de leur réception. La Banque du Sud adopte, en effet, une comptabilité de flux et non une comptabilité d'engagement.

Les charges générales d'exploitation sont comptabilisées à la date de leur règlement et non à la date de leur engagement. A la date d'arrêté, les charges engagées et non encore réglées sont inventoriées et sont constatées en charges de l'exercice.

#### **NOTE 3/ NOTES SUR LE BILAN ( Les chiffres sont exprimés en Mille Dinars Tunisiens)**

---

#### ACTIFS

---

	<b>2003</b>	<b>2002</b>
<b>Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>26 259</b>	<b>32 569</b>
Créances sur les établissements bancaires	14 530	12 953
Créances sur les établissements financiers	11 729	19 616
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>1 444 222</b>	<b>1 300 821</b>
Comptes débiteurs	155 690	161 804
Autres concours à la clientèle	1 260 411	1 113 164
•    Crédits sur ressources spéciales	28 121	25 853



BS –(suite)

<b>Portefeuille-titres commercial</b>	<b>46 991</b>	<b>48 030</b>
Titres de transaction	0	0
Titres de placement	46 991	48 030
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>95 419</b>	<b>76 759</b>
Titres d'investissement	650	1 793
Titres de participation	84 769	74 966
Parts dans les entreprises liées	10 000	0
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>22 680</b>	<b>19 555</b>
Immobilisations incorporelles	1 078	529
Immobilisations corporelles	21 602	19 026
<b>Autres actifs</b>	<b>88 642</b>	<b>109 473</b>

**PASSIFS**

<b>Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>100 833</b>	<b>45 013</b>
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	98 294	41 936
Dépôts et avoirs des établissements financiers	2 539	3 077
<b>Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>1 327 275</b>	<b>1 248 375</b>
<b>Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>78 585</b>	<b>89 035</b>
Emprunts matérialisés	40 000	50 000
Dettes rattachés sur emprunts matérialisés	1 940	2 547
Ressources spéciales	36 645	36 488
<b>Autres passifs</b>	<b>57 035</b>	<b>68 945</b>
Provisions pour risque fiscal	0	5 738
Comptes d'attente et de régularisation	57 035	63 207

**CAPITAUX PROPRES**

<b>Capital</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>
Capital souscrit	100 000	100 000
<b>Réserves</b>	<b>47 919</b>	<b>47 060</b>
Primes liées au capital	22 200	22 200
Réserves légales	7 389	6 864
Autres réserves	18 330	17 996
<b>Autres capitaux propres</b>	<b>3 646</b>	<b>3 646</b>
Ecart de réévaluation	3 646	3 646
<b>Résultats reportés</b>	<b>31</b>	<b>54</b>

**NOTE 4/NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT****PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE**

<b>Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>105 934</b>	<b>106 058</b>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	295	297
Opérations avec la clientèle	96 664	96 209
Autres intérêts et revenus assimilés	8 975	9 552
<b>Commissions (en produits)</b>	<b>17 228</b>	<b>15 912</b>
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>5 639</b>	<b>6 117</b>
Gain net sur titres de transaction	0	0
Gain net sur titres de placement	2 124	2 970
Gain net sur opérations de change	3 515	3 147
<b>Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>526</b>	<b>1 147</b>
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	526	1 147

**CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE**

<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>51 879</b>	<b>52 368</b>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 775	5 332
Opérations avec la clientèle	42 236	39 727
Emprunts et ressources spéciales	4 292	3 031

BS –(suite)

Autres intérêts et charges	1 576	4 278
<b>CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION</b>	<b>10 650</b>	<b>9 496</b>
Frais d'exploitation non bancaire	125	72
Autres charges générale d'exploitation	10 525	9 424
<b>NOTE 5 : NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b>		
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>-44 503</b>	<b>45 703</b>
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	130 248	133 048
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-53 637	-50 168
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-1 577	-9 185
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-161 783	-136 801
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle	79 487	118 023
Titres de placement	0	-5 884
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-39 545	-34 342
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11 670	36 022
Impôt sur les bénéfices	-9 366	-5 010
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-24 598</b>	<b>-14 530</b>
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	-87	928
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement	-17 648	-10 534
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	-6 863	-4 924
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>-18 202</b>	<b>51 322</b>
Emission d'emprunts	0	50 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales	-209	11 315
Dividendes versées	-7 993	-9 993
Remboursement d'emprunts	-10 000	0